

Minister van Werk, Economie en
Consumenten, belast met
Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en
Personen met een handicap



Ministre de l'Emploi, de l'Economie et
des Consommateurs, chargée de la
Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité
des chances et des Personnes
handicapées

COMMUNIQUE DE PRESSE DE NATHALIE MUYLLE,
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances
et des Personnes handicapées

Jeudi 13 août 2020

Nathalie Muylle: « Réduction du nombre de chômeurs temporaires de deux tiers depuis le mois d'avril »

En juillet notre pays comptait 395.784 chômeurs temporaires. C'est une réduction de deux tiers depuis le pic du mois d'avril. Le nombre de jours où une personne est temporairement au chômage est tombé en moyenne à 7,3 jours en juillet.

Nathalie Muylle, ministre de l'Emploi: « Le nombre de chômeurs temporaires continue à diminué. Au mois de juillet notre pays comptait 395.784 chômeurs temporaires ,deux tiers en moins que lors du pic du mois d'avril. Nous constatons une baisse dans tous les secteurs, également dans des secteurs durement touchés comme l'horeca et le secteur événementiel. Il faut évidemment attendre de voir quel sera l'impact des nouvelles mesures prises par le Conseil national de Sécurité de fin juillet. Pour les secteurs et entreprises durement touchés, le système souple de chômage temporaire en raison du coronavirus continuera à exister jusqu'à la fin de l'année. »

Le nombre de chômeurs temporaires était de 395.784 en juillet (situation au 12 août). Cela signifie une réduction de deux tiers par rapport au mois d'avril, qui était alors de 1.232.720 chômeurs temporaires. En juillet, 61.960 employeurs ont eu recours au système en juillet, contre 140.647 en avril (-56%).

La baisse se maintient

Le nombre de chômeurs temporaires continue à baisser. En juin et juillet on a constaté à nouveau une réduction de 35,6%, similaire à la baisse constatée entre le mois de mai et le mois de juillet.

Mois	Nombre de travailleurs	Evolution
Avril	1 232 720	
Mai	985 658	-20%
Juin	614 816	-37,6%
Juillet	395 784	-35,6%

Différences entre les secteurs

Dans la plupart des secteurs la baisse continue suivant la même tendance. On constate surtout que les secteurs horeca et événementiel commencent à rattraper le retard. En juin, les chiffres de chômage temporaire ont diminué dans ces secteurs de respectivement 9,8% et 20% par rapport au mois précédent, en juillet il s'agissait de 52% et de 57%. Egalement dans le secteur de l'industrie (juin: -28%, juillet: -37%), le secteur des transports (juin: -27%, juillet: -33%) et le secteur de l'information et de la communication (juin: -28%, juillet: -38%) la baisse des chiffres accélère.

Secteur	Avril	Mai	Juin	Juil-let	Baisse mai-juin	Baisse juin/juillet	Baisse totale avril-juillet
Inconnu	15 788	12 004	4 290	1 424	64,26%	66,81%	90,98 %
Activités immobilières	7 740	6 362	2 280	1 268	64,16%	44,39%	83,62 %
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	5 616	3 685	1 928	1 039	47,68%	46,11%	81,50 %
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	244 942	195 465	84 404	46 589	56,82%	44,80%	80,98 %
Enseignement	15 516	13 950	6 671	3 052	52,18%	54,25%	80,33 %
Activités financières et d'assurance	13 643	11 905	6 136	2 963	48,46%	51,71%	78,28 %
Santé humaine et action sociale	75 234	57 548	28 753	17 404	50,04%	39,47%	76,87 %
Agriculture, sylviculture et pêche	2 486	1 560	994	716	36,28%	27,97%	71,20 %
Arts, spectacles et activités récréatives	21 075	20 379	16 306	6 963	19,99%	57,30%	66,96 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	53 971	45 507	29 604	18 307	34,95%	38,16%	66,08 %
Construction	137 365	72 856	46 497	46 726	36,18%	-0,49%	65,98 %
Autres activités de services	26 597	25 065	14 008	9 090	44,11%	35,11%	65,82 %
Industrie manufacturière	217 896	175 830	126 972	80 297	27,79%	36,76%	63,15 %
Information et communication	23 427	21 339	15 263	9 409	28,47%	38,35%	59,84 %
Hébergement et restauration	92 321	86 808	78 334	37 458	9,76%	52,18%	59,43 %
Activités de services administratifs et de soutien	210 853	178 903	111 306	85 685	37,78%	23,02%	59,36 %
Transports et entreposage	65 829	54 842	39 968	26 801	27,12%	32,94%	59,29 %

Bien que le chômage temporaire soit également en baisse dans les secteurs les plus touchés, certains d'entre eux continuent à dépendre fortement du système.

Pour le secteurs des voyages (repris sous la rubrique 'Activités de services administratifs et de soutien') nous constatons notamment une baisse de chômage temporaire de seulement 28,3% par rapport au mois d'avril, dans le secteur hôtelier (repris sous la rubrique 'Hébergement et restauration') une baisse de 43,6% et pour le secteur récréatif (repris sous la rubrique 'Arts, spectacles et activités récréatives') une baisse de 49%.

Il va falloir attendre pour voir quel sera l'impact des nouvelles mesures du Conseil national de Sécurité du 27 juillet sur les chiffres du mois d'août.

Moins de jours de chômage temporaire

Le nombre de jours de chômage temporaire reste également très important. En avril, plus de 20% des chômeurs temporaires étaient au chômage pendant tout le mois. En juillet ce chiffre tombe à seulement 6,6%. Le nombre de jours moyen de chômage temporaire a réduit de la moitié par rapport au mois d'avril où la durée était encore de 14 jours tandis qu'en juillet seulement de 7,3 jours.

Plus de la moitié des chômeurs temporaires est seulement quelques jours par mois au chômage. 50,4% d'entre eux bénéficiaient en effet de 4 jours ou moins de chômage temporaire.

Jours	202004		202005		202006		202007	
	Nombre de travailleurs	%	Nombre de travailleurs	%	Nombre de travailleurs	%	Nombre de travailleurs	%
1	44 123	3,6	95 024	9,6	79 914	13,0	71 482	18,1
2	43 478	3,5	68 633	7,0	64 519	10,5	54 569	13,8
3	58 549	4,7	67 258	6,8	49 881	8,1	42 445	10,7
4	56 649	4,6	77 573	7,9	66 151	10,8	30 745	7,8
5	45 182	3,7	68 012	6,9	51 836	8,4	28 934	7,3
6	33 448	2,7	70 815	7,2	31 327	5,1	16 512	4,2
7	35 382	2,9	50 338	5,1	24 759	4,0	13 498	3,4
Mois entier	253 644	20,6	93 125	9,4	47 992	7,8	26 183	6,6

Ministre Nathalie Muylle: « Dans de nombreuses entreprises les travailleurs peuvent reprendre le travail. Dans la plupart des secteurs la moitié ou plus de la moitié des travailleurs qui étaient au chômage temporaire depuis le mois de mars, ont pu reprendre le travail. Néanmoins, certains secteurs continuent à dépendre fortement du système de chômage temporaire. La possibilité de pouvoir appliquer le chômage temporaire est une mesure cruciale pour notre économie, qui a été lourdement touchée par le coronavirus. Nous aidons les entreprises à surmonter cette période de crise et nous protégeons le pouvoir d'achat des travailleurs touchés. »